

## De la lumière en Isère : La commune de Prunières remporte le concours de Mise en Lumière Architecturale de TE38

*Culturel, historique, touristique... Le patrimoine du territoire isérois est riche, mais reste à mieux valoriser. En 2019, TE38 a lancé son deuxième appel à projet de mise en lumière architecturale pour des bâtiments ou ouvrages d'art communal. Ainsi, cet appel a invité les collectivités ayant transféré la compétence Éclairage Public à TE38 à candidater pour valoriser leur patrimoine. La ville de Prunières a terminé première en présentant un projet sur le puits de chevalement des Rioux.*

### Faire vivre le patrimoine isérois : Le projet ambitieux de TE38

TE38, autorité responsable de la distribution de gaz et d'électricité en Isère, est engagé dans le développement des territoires.

Qu'il s'agisse de travaux, d'études terrain ou de conseil en énergies, le syndicat opère dans un but de valorisation du patrimoine pour toutes les collectivités adhérentes.

La richesse et la popularité d'un patrimoine se reconnaît notamment par son aspect visuel, déterminé grâce à une recherche esthétique précise.

C'est à ce titre que TE38 a créé une enveloppe spécifique de 150 000 € HT annuelle destinée à réaliser des projets de mise en lumière architecturale sur une période de deux ans.

Par son expertise en matière d'éclairage public, TE38 a donc lancé son deuxième appel à projet de mise en lumière architecturale en septembre 2019.

### Commune de Prunières, La richesse historique du projet gagnant

Le chevalement du Puits des Rioux est symbole du patrimoine minier français et l'un des trois sites majeurs de l'histoire minière en Matheysine. Avec une profondeur de 400m, ce puits est le plus profond de la région.

Doté d'une structure singulière par sa forme et son emplacement, la mise en lumière souligne sensiblement les éléments structuraux du monument.

La structure est majoritairement colorée d'un coloris blanc chaud/froid qui changera au fil de l'année selon les événements. En ce mois d'octobre rose, Prunières vêtit son puits de rose.

La mise en lumière du puits n'est pas la seule à revaloriser ce patrimoine puisque cette année également, l'artiste Nicolas STRAZERRI (le Sens des Couleurs) a réalisé une fresque rendant hommage

aux victimes de l'accident du 4 mai 1971 au cours duquel huit personnes ont trouvé la mort à la suite d'un dégagement instantané de gaz carbonique.



C'est grâce aux familles, témoins et habitants de Prunières ainsi que la Mine Images, que l'artiste Nicolas Strazzeri a réalisé cette fresque sur la façade du bâtiment.

Nicolas explique que « la lampe au centre est là pour témoigner de la flamme du souvenir de ces 8 vies et de celles des autres victimes d'un précédent accident en 1946. Le nom du Quartier DEVAY lieu du drame est également inscrit. Cette lampe centrale vient symboliser dans l'imaginaire collectif le mineur, cette précieuse lumière gardienne de la vie dans les poussières des galeries. Ni hommes, ni outils seule puissance de quelques images pour évoquer un travail difficile, au péril de vies humaines et la force d'une solidarité qui perdure. »

La Mise en Lumière Architecturale du chevalement du Puits des Rioux et de la fresque a été inaugurée le VENDREDI 22 OCTOBRE 2021, en présence de Bertrand LACHAT, Président de TE38 et Michel TOSCAN, Vice-Président Territorial de TE38 et Maire de Prunières.

## Un appel à projet sous la lumière de la transition énergétique

Les communes qui souhaitent participer à cet appel à projet ont présenté un bâtiment ou ouvrage d'art public représentant une richesse historique ou symbolique particulière du territoire.

Pour cette session, 23 dossiers de candidature ont été présentés par les communes.

TE38, par le biais d'un jury d'experts, a sélectionné les meilleurs projets se basant sur des critères objectifs comme la richesse historique du patrimoine, les éléments à valoriser, les choix techniques et la conception esthétique comme le choix des couleurs.

En 2019, six projets ont été retenus. Les membres du Jury étaient Christine THOLLON-POMMEROL (UDAP), Rachel ANTOINE (CAUE), Gilbert DOS SANTOS (ancien Vice-Président de TE38 délégué aux travaux et à l'éclairage public), Jean-Marc LANFREY (Vice-Président de TE38 délégué aux Concessions d'énergies et à l'Urbanisme) et Emmanuel MONTAGNON (Vice-Président Territorial du Territoire 3).

L'objectif a été de redonner sa place à une valorisation du patrimoine public par la lumière tout en prenant en compte les enjeux environnementaux et la maîtrise de la demande en énergie. Le jury s'est alors attaché à prendre en compte dans son analyse les enjeux environnementaux (consommation énergétique estimée et le choix ou non de la pose d'une horloge astronomique).

Dans un but de veiller à l'environnement dans sa totalité, les flux de lumières posés sur tous les édifices seront également maîtrisés afin de limiter les pertes vers le ciel, ce qui évitera les nuisances lumineuses et préservera la faune et la flore des environs.

## Retour sur les différents projets lauréats :



### PRUNIERES

1<sup>ère</sup>

Catégorie patrimoine architectural  
contemporain

1

Au classement général



### SAINT-SULPLICE-DES-RIVOIRES

1<sup>ère</sup>

Catégorie bâtiment à vocation  
culturelle

2<sup>ème</sup>

Au classement général



## OPTEVOZ

1<sup>ère</sup>

Catégorie bâtiment à vocation  
non culturelle

3<sup>ème</sup>

Au classement général



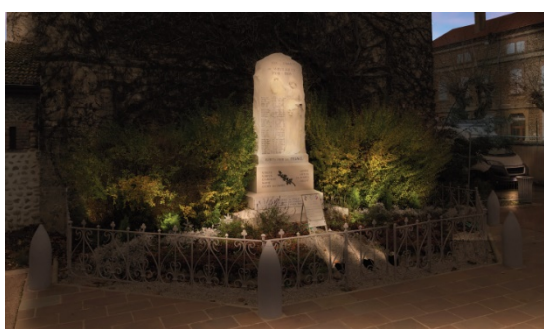
## BIOL

2<sup>ème</sup>

Catégorie bâtiment à vocation  
non culturelle

4<sup>ème</sup>

Au classement général



## MARCILLOLES

3<sup>ème</sup>

Catégorie bâtiment à vocation  
non culturelle

5<sup>ème</sup>

Au classement général



LA SÔNE

4<sup>ème</sup>

Catégorie bâtiment à vocation  
non culturelle

6<sup>ème</sup>

Au classement général

### Quelques mots sur Territoire d'Énergie Isère (TE38)

Créé il y a 25 ans, TE38 est l'acteur public isérois de référence dans le domaine des énergies. Il regroupe les collectivités, propriétaires des réseaux d'électricité et de gaz, afin d'agir concrètement dans le domaine des énergies en mettant en avant la mutualisation, la solidarité territoriale et le développement durable.

Présidé par Bertrand Lachat, cet établissement public d'un budget annuel de 50 M€ regroupe 457 communes, 13 établissements de coopération intercommunale et le Département.

L'expertise et l'investissement financier de TE38 participent activement à l'aménagement du territoire, au service de ses adhérents via de nombreuses compétences optionnelles, dont la gestion de l'éclairage public pour lequel 211 communes lui ont fait confiance.

Soucieux de limiter les nuisances lumineuses, préserver la biodiversité et la qualité du ciel nocturne, tout en apportant un éclairage de qualité, TE38 intègre toutes ces dimensions dans ses projets et a noué différents partenariats pour soutenir les démarches allant en ce sens, notamment avec la LPO et les PNR dont celui du Vercors pour tendre vers un éclairage efficace, durable et respectueux.

#### Contacts presse :

Solenne DOUCHEZ - [sdouchez@te38.fr](mailto:sdouchez@te38.fr) - 04 76 03 37 10

Lucie LAGARDE - [llagarde@te38.fr](mailto:llagarde@te38.fr) - 06 25 13 51 29